

« Comment transcrire les réflexions du PLU en projet d'aménagement ? »

Programme de la rencontre de 2 heures

Introduction

Faire de l'aménagement durable, qu'est-ce que cela veut dire ? (Support de la grille EcoQuartier)

Témoignages

Présentation de 2 témoignages filmés de quelques minutes :

- Un élu : Monsieur PATTEE, Maire de Doué-en-Anjou.
- Le représentant des concepteurs : Monsieur METIVIER, Président AUGO (Association des urbanistes du Grand Ouest)

Échanges avec la salle

Méthodologie et critères de réussite

Présentation d'une méthodologie de travail pour passer des réflexions du PLU à un projet, tout en gardant en fil rouge tout au long du déroulement des différentes phases, l'idée du management de projet avec ses critères de réussite.

Les différentes étapes dans le processus

Zoom sur la programmation urbaine

Quelques points de vigilance :

- Diagnostic
- Mobilisation de la population
- Stratégie

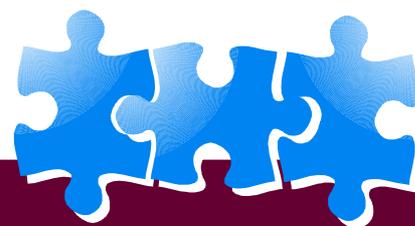
Échanges avec la salle

Animée par :

Thierry VALLAGE, Chef du Service Urbanisme, Aménagement et Risques

Fabienne GUERY, Responsable de l'Unité Aménagement Durable

Christelle COLIN, Correspondante Ville Durable



Direction Départementale des Territoires du Maine-et-Loire

Service Urbanisme Aménagement et Risques

Unité Aménagement Durable

Cité administrative – 15bis rue Dupetit Thouars

49047 ANGERS CEDEX 01

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/>

Tel : 02.41.86.62.57



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE
MAINE-ET-LOIRE